

ACADÉMIE *des Citadelles*

INTENSIFIEZ VOS HABILITÉS



Méthodes d'entraînement

- Habiletés techniques et tactiques.
- Le temps hors patinoire sera employé à améliorer l'état physique des participants(tes)
- Exercices spécifiques pour les défenseurs, les attaquants et gardiens de but.
- À noter que les participants(tes) seront divisés(es) en groupes selon leur âge, grandeur et habileté. Ceux et celles qui désirent être groupés(es) entre copains (copines) devront l'indiquer sur leur formulaire de demande.
- Encadrement avec des entraîneurs de la Structure intégré M15 AAA Élite et M17 AAA.



Programme Développement

- 3 heures de pratique par jour
- Entraînement hors glace amélioré
- Dîner chaud et collation incluse



C.P. 753 Rouyn-Noranda J9X 5C7



819-763-1735



www.academiedescitadelles.com



ACADÉMIE *des Citadelles*

INTENSIFIEZ VOS HABILITÉS



Date

- Du 30 juin au 4 juillet 2025
- Du 7 au 11 juillet 2025



Coût été 2025

5 à 13 ans

Programme développement

- 1 semaine 400\$
- 2 semaines 750\$

375\$ par enfant lors de l'inscription de 2 enfants de la même famille



Objectif

Pourvoir la région de Rouyn-Noranda d'une école de hockey renommée pour sa qualité d'enseignement de très haut calibre, tant en français qu'en anglais.

JOINT TOI A NOUS



C.P. 753 Rouyn-Noranda J9X 5C7



819-763-1735



www.academiedescitadelles.com



ACADÉMIE *des Citadelles*

INTENSIFIEZ VOS HABILITÉS

\$ *Méthode de paiement*

- La moitié du coût de l'inscription (200,00\$) doit être payé au moment de la confirmation de l'inscription.
- La balance doit être payée au plus tard le 26 juin 2025.
- Le mode de paiement est le virement Interac en ligne.
- La/le candidat reconnaît que l'Académie de Hockey Les Citadelles de Rouyn-Noranda et/ou ses propriétaires ne sont pas responsables des accidents ou pertes survenus de quelque façon et libère les propriétaires de toute réclamation ou dommage résultant ou en rapport avec de tels accidents ou pertes.
- **Aucun remboursement ne sera fait après le 30 juin, sauf sur présentation d'un certificat de médecin. Des frais de 10 % de la cotisation seront chargés sur tout remboursement.**



Nous contacter

- Garry Parke, coordonnateur
• 819 763-1735
• cits21@hotmail.com
- Yvan Dallaire, coordonnateur
• 819 762-8920
• yvandallaire@hotmail.com

